

La  
**Semaine Religieuse**  
DE  
**Québec**

VOL. XVII

Québec, 26 novembre 1904

No 15

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 225. — Les Quarante-Heures de la semaine, 225. — A l'Université Laval, 226. — Chronique diocésaine, 227. — Feu M. l'abbé L.-O. Tremblay, 228. — Rubrique, 229. — Le christianisme au Japon, 229. — Un scandale français, 231. — Histoire d'une fleur, 232. — La persécution en France et les catholiques aux Etats-Unis, 233. — A propos d'une Indulgence, 235. — Le vice et la vertu, 235. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 236. — Bibliographie, 239.

Calendrier

— o —

27	DIM.		vi		<b>I de l'Avent.</b> 1 <i>cl.</i> , <i>semid.</i> <i>Kyr.</i> de l'Avent. Vép. de ce dim. mém. de S. Léonard, C. (II. Vép.)
28	Lundi		†vi		De la férie.
29	Mardi		†vi		Vigile de S. André.
30	Mercur.		r		<b>Jeune. S. André</b> , apôtre, 2 <i>cl.</i>
1	Jehdi		†vi		De la férie.
2	Vend.		tr		<b>Jeune.</b> Ste Bibiane, vierge et martyre.
3	Samd.		b		S. François-Xavier, confesseur, 2 <sup>nd</sup> patron du pays, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

27 novembre, Basilique de Québec. — 29, Saint-André. —  
1<sup>er</sup> décembre, Grondines. — 3, Ecole des Frères, Sainte-Marie  
de Beauce.

## À l'Université Laval

Nous tenons à enregistrer dans nos pages la réponse faite en français par Lord Minto, gouverneur général du Canada, à l'adresse que venait de lui présenter Mgr le recteur de l'Université, le 17 novembre :

Monseigneur,

J'apprécie sincèrement l'honneur que vous me faites aujourd'hui.

L'assemblée distinguée et représentative dont je suis entouré m'impressionne profondément, et je vous assure, Monseigneur, que je suis vraiment reconnaissant d'avoir pu trouver l'occasion de parcourir votre Université avant mon départ du Canada.

Je connais la grande œuvre que poursuit avec tant de zèle et d'admirables résultats l'Université Laval. Les premiers efforts de Mgr de Laval, le dévouement et le travail assidu du clergé du Séminaire de Québec, ont réellement produit des effets remarquables et ont culminé avec l'Université magnifique d'aujourd'hui.

J'ai pris connaissance de cette œuvre d'éducation à laquelle les prêtres du Séminaire dévouent, avec un désintéressement qui leur est unique, leur vie entière. C'est le grand but de l'humanité qu'ils ont en vue ; l'unique récompense et la gloire de leur Université se bornent dans le développement moral et intellectuel des élèves qu'ils donnent comme citoyens à ce grand pays. C'est sur cette base d'éducation, messieurs, que repose et dépend le Canada du futur. C'est cette semence, déjà semée, qui un jour devra s'épanouir et fleurir, et c'est elle qui nous aidera dans les combats de cette vie.

C'est la gloire de l'Université de maintenir l'histoire d'une grande race. Je connais les maximes libérales dont vous faites profession envers vos concitoyens de foi et de pensées diverses, et je vous félicite de vos grands efforts couronnés de tant de succès. Car, malgré les nombreuses difficultés dont vous êtes entourés, vous pouvez vous glorifier d'envoyer dans le monde de bons Canadiens fidèles sujets de leur Roi.

Messieurs, les années que Lady Minto et moi avons passées au Canada ont été des années bien heureuses pour nous. Votre pays nous est devenu bien cher. Les traditions de Québec avec tous les incidents romantiques qui s'y rattachent resteront toujours gravés dans nos cœurs. Et c'est avec tristesse que nous faisons nos adieux à votre bonne ville. Jamais nous n'oublierons la bonté et la courtoisie que vous déployez à notre égard, et les honneurs dont le gouverneur général a été comblé, en quittant le Canada, par l'Université Laval.

---

### Chronique diocésaine

---

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Hon. Deschênes a été nommé vicaire à l'Ancienne-Lorette.

— Dimanche dernier, l'Union musicale célébrait sa fête annuelle, la Sainte-Cécile, à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec. Elle a chanté, avec la perfection dont elle est coutumière, une messe de Riga, toute empreinte de sentiment religieux. Le sermon de circonstance, prêché par M. l'abbé O. Cloutier, de l'Archevêché, a été extrêmement goûté, non moins par sa beauté littéraire que par son actualité, si l'on peut dire ainsi. En effet, le prédicateur, traitant de la musique religieuse, l'a fait au point de vue du fameux *Motu proprio* du Souverain Pontife. Il s'est demandé d'abord « ce que l'Eglise chante, » puis « comment l'Eglise doit chanter. » C'est dans cette seconde partie que l'orateur sacré a démontré comment la musique grégorienne est le chant propre de l'Eglise, et combien S.S. Pie X s'est montré profond connaisseur de la musique religieuse. — Nous espérons pouvoir reproduire, dans un prochain numéro, au moins quelques passages de cette seconde partie d'un discours si remarquable à tous égards.

— Mardi, S.G. Monseigneur l'Archevêque présidait à l'inauguration de la nouvelle église de Saint-Victor de Tring, en y célébrant la messe pontificale. En effet, cette église, dont la construction a été exécutée il y a quelques années, vient seulement d'être terminée à l'intérieur. Assistaient à la fête au delà de vingt membres du clergé de la région.

Sa Grandeur s'est rendue aussi à Saint-Ephrem, pour y faire la visite canonique du couvent des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie.

— Il y a deux semaines, Mgr N. McNeil, évêque de Saint-George, Terre-Neuve, faisait un séjour à Québec. Le diocèse de Saint-George, qui comprend la côte occidentale de Terre-Neuve, ne compte encore que 8 prêtres, pour desservir plus de 60 paroisses ou missions.

La semaine dernière, Mgr Etienne Kairallah, chorévêque maronite, de Brooklyn, N.-Y., a passé plusieurs jours à l'Archevêché. Le prélat a eu la consolation de voir toute la colonie maronite de Québec profiter de son séjour en cette ville, pour recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie.

— Mercredi, s'est tenue à l'Archevêché une séance du bureau de direction de l'Assurance mutuelle des Evêchés et Maisons d'éducation.

---

#### Feu M. l'abbé L.-O. Tremblay

---

M. l'abbé Tremblay avait fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne. Ordonné prêtre le 22 mai 1880, il fut nommé assistant-directeur de l'école d'Agriculture de Sainte-Anne, et directeur dès l'année suivante. Jusqu'en juillet 1895, il remplit avec tact et dévouement cette importante fonction, et dans des circonstances parfois très difficiles. Malgré son tempérament maladif, il paya largement de sa personne, n'épargnant ni veilles ni fatigues. Zélé promoteur du progrès agricole, il joignait la pratique à la théorie, et il peut être compté parmi nos agronomes les plus distingués. Il connaissait les ressources et les moyens d'action à la portée des populations rurales, il donnait des leçons qu'il avait expérimentées, et les cultivateurs qui entendaient ses conférences, les trouvaient toujours éminemment pratiques. Sur la proposition du R. P. Abbé d'Oka, Dom Antoine, les missionnaires agricoles de la province de Québec, réunis en convention, au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, en juillet 1901, l'élurent pour leur président. Esprit pénétrant et délicat, car il était par l'intelligence d'une lignée supérieure, l'aimable M. Tremblay pouvait mener de front, avec un

égal succès, des besognes dont chacune était absorbante. C'est ainsi qu'à Sainte-Anne, pendant qu'il était chargé de la direction de la ferme modèle, de l'enseignement agricole, il put encore, à différentes reprises, rendre des services à l'enseignement classique, comme professeur de sciences et de beaux-arts.

En 1896, après un court repos, il demanda de l'emploi dans le ministère paroissial. Vicaire à Saint-Jean Port-Joli pendant quelques mois, il fut nommé curé de Saint-Philippe de Néri au mois de janvier 1897. Il resta dévoué à la cause de l'agriculture, mais elle fut entre ses mains un moyen d'avoir la confiance de ses paroissiens et de pousser au progrès spirituel. Un courant de piété qu'on ne trouve pas partout, une église restaurée avec un goût délicat, des finances prospères, voilà ce que les paroissiens de Saint-Philippe doivent au pasteur dévoué, à l'administrateur habile qui les a dirigés pendant sept ans. Zèle, piété, charité généreuse, tels sont les traits caractéristiques de ce digne prêtre du Seigneur. Il est mort à quarante-neuf ans. Sans avoir soupçonné son mérite, il a fait le bien sans bruit, comme il doit être fait ; c'est un bienfaiteur du peuple. Le public ne s'en est guère aperçu peut-être, mais il a droit à l'estime de ses compatriotes. X.

---

### Rubrique

---

Quand le Saint Sacrement est exposé, pendant les messes, même célébrées aux autels latéraux, on ne sonne pas la clochette. (S. C. R., 31 août 1867.)

De même, à une messe privée, pendant un office public ou des prières publiques, on ne doit jamais sonner la clochette.

(S. R. C., 21 nov. 1891.)

---

### Le christianisme au Japon

---

Il y a peu de jours, à Rome, dans le salon de la Procure des Missions-Etrangères, un journaliste interrogeait un évêque du Japon sur les questions religieuses intéressant sa mission. Voici un extrait de cette interview :

— Ne ressentez-vous pas, Monseigneur, le contre-coup de la guerre actuelle dans vos missions ?

— Notre liberté n'en est aucunement diminuée. Le calme gardé par la nation japonaise, en cette heure solennelle, lui fait certainement grand honneur. Si les progrès de l'évangélisation ont été un peu ralentis depuis quelques années, il faut l'expliquer par l'état de « haute tension » de l'âme japonaise toute entière appliquée aux intérêts nationaux. Mais l'on pourrait envier en plus d'un pays la liberté bienveillante dont nous jouissons au Japon.

— Cette liberté n'est-elle pas, pour vous, un présent stérile ? car enfin l'on nous présente souvent le peuple japonais comme un peuple dénué de tout sentiment religieux. Qu'en faut-il croire ?

— Il faut se garder de juger le peuple japonais trop promptement. Rappelez-vous qu'en 1866 Mgr Petitjean trouva des chrétiens entières qui avaient gardé soigneusement la foi catholique sans missionnaire et sans prêtre. Depuis lors, le nombre des catholiques a grandi sans cesse. Il est trop modeste encore sans doute. Mais enfin la hiérarchie catholique a pu être rétablie.

Je pourrais d'ailleurs vous raconter plus d'un fait qui témoigne qu'au Japon, comme ailleurs, l'âme humaine est ouverte à la vérité religieuse. Voici un épisode auquel un de nos missionnaires a été mêlé :

Professeur au Séminaire de Tokio, il s'en était allé un jour, pour se reposer, se promener dans la campagne. Altéré, par suite de la chaleur, il avisa une maison isolée et demande un verre d'eau. On l'accueille avec sympathie, car le Japonais est très hospitalier ; on l'invite à entrer. La vieille mère de son hôte, épuisée par l'âge, ne pouvait plus se lever de son lit. Le missionnaire s'approche de son chevet, entame la conversation sur les questions religieuses. Surpris de l'extraordinaire avidité avec laquelle ses paroles sont reçues, il s'entend répondre : « Voilà trente ans que j'attendais cette communication. J'ai passé par plusieurs cultes autrefois, cherchant la vérité. Aucun ne m'a satisfait. Lassée de ces mécomptes, je me résolus d'attendre que Dieu même m'éclairât. Dieu doit être bon, me disais-je : il ne peut m'abandonner. Je tâchai, d'ailleurs,

« de ne jamais contrevenir aux indications de ma conscience. « Ce que vous me dites répond à tout ce que je souhaitais. Je « vois que vous m'apportez la vérité ». Quelques jours après, cette âme, « naturellement chrétienne », comme eût dit Tertulien, s'en retournait à Dieu après avoir reçu le baptême.

Ce trait jette une grande lumière sur la célèbre parole de saint Thomas d'Aquin : « Si un infidèle observait intégralement les préceptes de la loi naturelle et les dictées de sa conscience, Dieu enverrait plutôt un ange pour l'instruire que de le laisser mourir dans l'infidélité. »

---

### Un scandale français

---

C'est le titre donné par un journal français du Canada au récit des faits honteux dont se sont rendus coupables les délégués ouvriers français à l'exposition de Saint-Louis.

Que nos ministres saluent ici le drapeau rouge, que nos instituteurs fassent hurler l'*Internationale* dans nos rues par leurs enfants, qu'il se trouve des Universitaires pour réclamer l'enfouissement dans le fumier du drapeau tricolore, c'est une honte, certes.

Mais que des délégués du gouvernement français, payés par les contribuables français, se livrent à ces mêmes manifestations à l'étranger, voilà qui dépasse l'entendement.

C'est ce qu'ont fait les délégués ouvriers français à l'exposition de Saint-Louis, lors de leur retour par Montréal, à la stupefaction de la population canadienne écoeurée.

Voici un extrait du récit du journal *la Patrie*, de Montréal :

Payés par le gouvernement français pour leur voyage soi-disant d'instruction, ils ont insulté la France et le Canada.

Après avoir émis des idées fausses et subordonnées qui grisent comme le premier verre de boisson auquel on n'est pas accoutumé, ils ont dit ceci :

- 1° Que le drapeau tricolore n'était pas celui de la France.
- 2° Que la *Marseillaise* n'était pas l'hymne national de la France.
- 3° Enfin, montrant sarcastiquement le drapeau du Sacré-Cœur, on y a dit que le vrai et unique drapeau actuel, était le drapeau rouge, et que le chant national était celui de l'*Internationale*, qu'un délégué

allait chanter, engageant les auditeurs, auxquels on en remit le refrain, d'accompagner.

C'est sur une terre restée française en dépit de siècles de domination anglaise, qui a gardé notre langue et nos traditions, c'est chez ces Canadiens que fait encore frissonner d'émotion la seule vue du drapeau de la France, que les délégués du gouvernement français, ou plutôt du ministère Combes, se sont livrés à ces criminelles manifestations d'internationaliste !

Aussi le journal canadien conclut-il avec indignation :

Essayez donc maintenant, délégués d'ouvriers français, de venir insulter le drapeau tricolore devant le consulat, *La Marseillaise* devant la Garde républicaine, le *Sacré-Cœur* devant les Canadiens, et vous nous en donnerez des nouvelles.

Quand les crédits relatifs à l'envoi de cette délégation en Amérique viendront en discussion, j'aime à croire qu'il se trouvera un député pour dénoncer à la tribune ces faits honteux.

ALBERT MONNIOT.

(*Libre Parole*, 1<sup>er</sup> nov.)

### Histoire d'une fleur

—o—

Je naquis, un beau matin, au pied d'une petite croix de bois, à l'ombre d'un cyprès. Tout étonnée de me voir jetée dans un lieu si sévère, j'allais murmurer, quand je vis venir à moi une blonde enfant, tout en larmes. Elle s'agenouilla sur la mousse et joignant ses petites mains : « Notre Père qui êtes aux cieux », répétait l'orpheline, d'une voix bien triste mais pleine de foi et d'espérance. Elle pleura et pria longtemps ; enfin, essuyant ses pleurs, elle jeta sur moi son regard redevenu confiant et me dit : « Petite fleur, que tu es heureuse de demeurer toujours ici près de ma mère ! elle était si bonne, et je l'aimais tant ! A demain, » dit-elle, en déposant un baiser sur mes pétales bleus, et elle s'enfuit.

Chaque soir elle vient ici faire sa prière, et depuis je ne désire plus quitter ce lieu. Non, j'y reste avec bonheur, et à tous je répéterai sans cesse, pour ces pauvres morts : « Priez pour nous, ne nous oubliez pas !! »

MYOSOTIS.

**La persécution en France et les catholiques aux Etats-Unis**

— o —

Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, a reçu la lettre suivante de Mgr Farley, archevêque de New-York :

A son Eminence le Cardinal Richard,  
archevêque de Paris.

New-York, 9 octobre 1904.

Eminentissime Seigneur,

Je suis chargé de transmettre à Votre Eminence le texte, rédigé en anglais et en latin, des résolutions que le 3<sup>e</sup> Congrès eucharistique, réuni à New-York à la fin du mois passé, a décidé de formuler contre l'hostilité du gouvernement français à l'égard du christianisme.

Ce document révèle l'esprit de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, et peut-être, je l'espère, apportera-t-il quelque consolation aux pasteurs et aux fidèles au milieu des épreuves que traverse la glorieuse Eglise de France.

Je prie Dieu, souverain auteur de tout bien, d'accorder la paix à la noble nation française, et d'ajouter à ses antiques gloires de nouveaux et plus éclatants triomphes.

† Jean M. FARLEY,

*Archevêque de New-York.*

Voici le document annoncé par la lettre de Mgr Farley :

DÉCLARATION DU 3<sup>e</sup> CONGRÈS EUCHARISTIQUE RÉUNI A NEW-YORK, SUR LA SITUATION FAITE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU CLERGÉ ET AUX ORDRES RELIGIEUX.

Le 3<sup>e</sup> Congrès eucharistique des Etats-Unis, réuni à New-York les 27, 28 et 29 septembre, auquel assistaient des évêques et des prêtres, interprètes des sentiments des fidèles américains, considérant les dernières mesures prises par le gouvernement français contre la religion et la liberté, a décidé de formuler les déclarations suivantes :

1<sup>o</sup> A Notre Très Saint Père le Pape Pie X, nous adressons l'hommage respectueux de notre admiration en voyant la fermeté apostolique avec laquelle il a affirmé la vraie liberté et les droits de l'humanité, en face des décisions et des menaces

d'un parti infidèle qui, par malheur, domine une nation si noblement, dans le passé, attachée à sa foi, et notre sœur par ses institutions politiques.

2° Nous, fils de l'Eglise, fidèles ministres et dispensateurs des mystères de Dieu, nous sommes profondément affligés des souffrances endurées par nos frères dans la foi, et ce pays honoré si longtemps et à bon droit de cette glorieuse devise : *Gesta Dei per Francos*, et aux évêques de cette nation, au clergé et au peuple, nous envoyons solennellement, du fond du cœur, dans la lutte présente, notre sincère adhésion à la défense du droit, de la vérité et de la religion.

3° Attachés aux principes de la loi naturelle, fidèles aux préceptes de la foi catholique, nous réprouvons solennellement la conduite d'un parti, obéissant aux sociétés secrètes, qui frappe de l'exil et persécute les congrégations religieuses, leur reprochant comme un crime le sacrifice de leurs biens et de leur vie au service de la charité, à l'éducation de la jeunesse, à la prospérité de la patrie.

Que Dieu tout-puissant, auquel nous adressons aujourd'hui un hommage solennel d'adoration, paraisse enfin, et que, renouvelant l'ordre qu'il donna autrefois, Il commande à la tempête et à la mer : « Tais-toi, garde le silence. »

CAMILLE-P. MAES, évêque de Covington,

président du Congrès eucharistique ;

JEAN-M. FARLEY, archevêque de New-York ;

PATRICE-J. RYAN, archevêque de Philadelphie ;

PATRICE-A. LUDDEN, évêque de Syracuse ;

MICHEL TIERNEY, évêque de Hartford ;

JOSEPH-F. MOONEY, protonotaire,

vicair général de New-York.

RÉPONSE DE S. E. LE CARDINAL RICHARD,

ARCHEVÊQUE DE PARIS,

A S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE DE NEW-YORK.

Monseigneur,

Nous avons reçu avec vive reconnaissance la lettre que Votre Grandeur Nous a adressée le 9 octobre.

Le document qui l'accompagnait, expression solennelle de la pensée des évêques et des prêtres de l'Amérique du Nord et des fidèles dont ils sont les interprètes, Nous apporte, à

Nous et à Nos Frères dans l'épiscopat, au clergé et au troupeau qui Nous est confié, au milieu des épreuves de la France et des souffrances des pasteurs, une bien grande consolation. Aussi est-ce dans une intime union de sentiments qu'avec nos frères dans la foi, les catholiques des Etats-Unis, chez lesquels la foi est si forte et la charité féconde, nous multiplions nos prières pour la liberté et le triomphe de notre sainte mère l'Eglise.

† FRANÇOIS, CARDINAL RICHARD, *archevêque de Paris*.

Paris, le 30 octobre 1904.

---

### A propos d'une Indulgence

---

Un religieux de Québec nous envoie la communication suivante :

Une petite inexactitude s'est glissée dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, page 213, INDULGENCES NOUVELLES, 2<sup>e</sup> *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. On semble y dire que le Saint-Père a donné 100 jours d'indulgence à l'invocation indiquée. Elle avait cette faveur depuis le 26 juin 1867, mais on ne pouvait la gagner qu'une fois par jour.

Par un bref du 9 juin 1904, comme le donne le *Moniteur*, p. 309, II, Sa Sainteté le Pape Pie X a accordé cette indulgence de 100 jours TOTIES QUOTIES.

Nous remercions beaucoup notre vénérable correspondant de cette rectification très opportune d'une inexactitude—commise d'abord par une revue religieuse de France dont nous avions emprunté l'information dont il s'agit.

---

### Le vice et la vertu

---

Le vice, un jour, disait à la vertu :

« La belle, comment t'y prends-tu

Pour aller de ce pas ? Vraiment, tu me fais peine,

Un escargot moins lentement se traîne ;

Regarde un peu comme je cours,

De ci, de là, par tout le monde.

Je fais plus de chemin en un quart de seconde  
Que tu n'en fais en quinze jours.

Pourquoi cette lenteur ? — Mon Dieu, voici, je pense,  
Répondit la vertu, d'où vient la différence  
Qu'entre nous deux on a vue en tout temps :  
Moi, je monte ; toi, tu descends. »

## VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1816

(Suite.)

— o —

A la nouvelle d'une telle lâcheté, tout le monde se déchaîna contre le pauvre major général. Une cour martiale fut établie, en 1814, pour lui faire rendre compte de sa conduite. L'absence de quelques témoins éloignés la fit différer jusqu'au mois de janvier 1815, où elle se tint à Montréal, présidée par le major général de Rottenbourg. Le rapport en fut transmis en Angleterre au commandant en chef de l'armée, qui, le trouvant beaucoup trop favorable à l'accusé, en fit publier sa désapprobation dans les ordres généraux, et condamna le major général Proctor à une suspension flétrissante de ses appointements, et le couvrit d'un blâme dont il est à craindre qu'il n'en puisse jamais se relever,

La rivière à la Tranche n'a pas moins de quarante lieues de cours du nord-ouest au sud-ouest. Les terres y sont bonnes ; les habitations s'y multiplient. Elle arrose deux villes projetées à six ou sept lieues l'une de l'autre, savoir : Oxford et London. La source n'est pas éloignée de celle de la Grande-Rivière, qui se décharge dans le nord du lac Erié. Le peu de Canadiens qui se sont établis sur la rivière à la Tranche, y ont choisi les terres les moins avantageuses, ce sont celles qui la bordent en approchant du lac Sainte-Claire. Elles sont si basses et si marécageuses, qu'il y a des saisons où les colons ne peuvent communiquer de leurs maisons à leurs champs, encore moins

à l  
esj  
y l  
l  
deu  
éta  
cap  
l  
heu  
jour  
temj  
d'étr  
tion  
gouin  
nuit.  
C'e  
devai  
fesse,  
peupl  
étant  
de la  
et l'év.  
le tem  
gorges  
heures,  
sentant  
lieu où  
aucune  
paroisse  
fort élo  
eût le le  
anglais.  
Québec ;  
Le pre  
placé. L  
aurait dé  
pour con  
communi  
de vases s

à leurs bois, sans passer dans l'eau jusqu'à la ceinture, sur un espace de plusieurs arpents. Les animaux s'y embourbent et y périssent quelquefois ; les serpents y fourmillent.

La chapelle, mise sous l'invocation de saint Pierre, est à deux lieues du lac, cette année. L'année précédente, elle en était à peine à une demi-lieue, tant ces terrains sont sujets aux caprices de l'eau, soit montante, soit décroissante.

1 juillet. Nous y arrivâmes, le lundi, entre trois et quatre heures du soir après avoir laissé la maison de Pitre, au petit jour, comme nous en étions convenus le soir précédent. Le temps était calme et chaud, la navigation ne put manquer d'être ennuyeuse. La soirée le fut davantage, par la continuation de la chaleur et par l'accession d'une multitude de maringouins, qui permirent à peine de fermer l'œil pendant toute la nuit.

C'était une mauvaise préparation pour une matinée qui devait être laborieuse, très peu de paroissiens ayant été à confesse, le soir précédent. Cependant il n'y eut pas de foule, cette peuplade mal instruite, à raison de l'éloignement des prêtres, étant composée de gens qui s'occupent moins de religion que de la vanité et de leurs plaisirs. Il y eut en tout 37 confirmés, et l'évêque fut obligé d'interrompre la cérémonie pour donner le temps aux femmes qui s'y présentaient, de couvrir leurs gorges qu'elles montraient d'une manière choquante. A onze heures, toutes les messes étaient dites, et personne ne se présentant plus à confesse, on ne songea plus qu'à s'éloigner d'un lieu où les désagrémens temporels ne sont compensés par aucune consolation spirituelle. Plusieurs catholiques de cette paroisse ont pris des femmes protestantes qui ne seraient pas fort éloignées de revenir à l'Eglise, s'il y avait quelqu'un qui eût le loisir de les suivre, et surtout qui pût les instruire en anglais. Ce fut un des motifs qui engagèrent l'évêque de Québec à donner un vicaire à Sandwich, dès cette année.

Le presbytère de Saint-Pierre est assez spacieux et bien placé. La chapelle, plus petite encore que celle de Malden, aurait dès maintenant besoin d'être double de ce qu'elle est, pour contenir les habitants, quoiqu'il n'y ait qu'environ 160 communicants. Elle est, du reste, pourvue d'ornemens, de linges, de vases sacrés, etc., et sous ce rapport, fait honneur au zèle et à

la piété de M. Marchand, auquel ces deux chapelles, ainsi que leurs cimetières, et presbytères, sont redevables de leur existence.

À environ un mille au-dessus de la chapelle, les bords de la rivière commencent à s'élever ; les terres deviennent plus sèches, plus traitables et rendent meilleur compte à leurs cultivateurs, qu'elles n'ont fait jusqu'à cette distance. Malheureusement les cultivateurs ne sont plus des Canadiens et des catholiques, mais des gens de toute autre secte et de toute autre nation, jusqu'à des Frères Moraves qui ont défriché une partie de cette rivière et y ont des terres excellentes.

La rivière à la Tranche est le point le plus éloigné à l'ouest de la ville épiscopale, où soit encore parvenu aucun évêque de Québec. Celui qui la visitait cette année, n'a pas oublié que l'année précédente, il était, à la même date, dans une autre partie distante de celle-ci, d'au moins quinze cents milles. Voilà, dira-t-on, une étendue immense. Oui, mais pour faire le tour de cet interminable diocèse, il faudrait aller à plus de quinze cents autres milles, vers l'ouest et vers le nord. Puisse la Providence permettre ou au même prélat, ou à quelqu'un de ses successeurs plus zélés que lui, de remplir une tâche qui n'est encore qu'ébauchée. Heureux si de ces ennuyeuses et laborieuses excursions, il peut résulter quelques fruits de salut en faveur des âmes dont ils sont chargés, et qui, en attendant, s'y damnent en très grand nombre !

Il était midi lorsque nous reprîmes le bateau. Le peu de vent qu'il y avait soufflait contre nous ; heureusement il ne prit pas d'accroissement ; mais aussi ne fut-il pas possible de porter la voile. Tout ce voyage se fit donc à la rame, et ne dura pas moins de quatorze heures, car il était deux heures après minuit, et le petit jour commençait à poindre, lorsque nous débarquâmes au presbytère de Sandwich. Heureusement la nuit, quoique sans lune, avait été extrêmement belle. Prier, converser, chanter, dormir, furent les exercices par lesquels on charma l'ennui de cette navigation, qui aurait sans doute été plus courte, si le courage des rameurs avait suppléé au défaut du courant.

4 juillet. Point de nouvelles du retour du *Tecumseth*, qui se fit attendre le reste de cette semaine et la suivante toute

er  
de  
qu  
de  
re  
de  
évi  
lui  
ver  
dar  
con  
voy  
hos  
Die  
vice

—  
cath  
brai  
Prur  
Pe  
pieus

—  
(192  
relin  
Paris  
Le  
siècles  
terran  
harmc  
l'avaie  
fait en  
pas éti  
sans éi  
mainte  
mit à  
pieds l  
ment, i  
num et  
le latir  
monde.  
Cette  
cles d'u  
rammer

entière. Ce loisir nous donna occasion de voir avec un peu de détail les principaux habitants de cette paroisse. Il faut avouer qu'ils sont plus déliés, plus maniérés que ceux du Bas-Canada de même étage, et savent bien se montrer quand l'occasion le requiert. Par exemple, ils vinrent d'eux-mêmes exprimer le désir qu'ils avaient d'une école catholique, et faire part à leur évêque des moyens qu'ils voulaient prendre pour l'établir. Celui-ci leur ayant fait connaître, de son côté, qu'il désirait faire venir un vicaire du Bas-Canada, pour soulager M. Marchand dans sa triple desserte, il ne leur fallut pas deux jours pour compléter entre eux la somme nécessaire aux frais de son voyage. Les habitants ont encore le mérite d'être aumôniers et hospitaliers. On ne voit jamais de mendiants chez eux. Plût à Dieu que ces bonnes qualités ne fussent pas ternies par les vices mentionnés ci-dessus!

(A suivre.)

### Bibliographie

— *Manne céleste*, tirée des écrits de saints et écrivains catholiques, à l'usage des personnes pieuses. 1904. Paris. Librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette. (A Québec, librairie Pruneau et Kirouac.) Prix, 1 fr. 15, franco.

Petit volume de 192 pages, qui plaira beaucoup aux âmes pieuses et à celles qui voudraient l'être.

— **MANUEL DU LATIN COMMERCIAL** du D<sup>r</sup> Ch. Colombo, In-12 (192 pages), broché, 1. 00; en cartonnage classique, 1. 25; en reliure souple, 1. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette Paris (6<sup>me</sup>).

Le Docteur Colombo s'était rappelé que le latin déjà, pendant des siècles, avait formé la langue universelle; que les marins de la Méditerranée avaient jeté aux échos de la mer d'azur ses consonnances harmonieuses; que la Tamise, la Seine, le Rhin, le Nil et l'Euphrate l'avaient compris; que les légions et les marchands de Rome l'avaient fait entendre aux extrémités du monde connu. Ce langage ne devait pas être difficile pour se faire aussi vite accepter de peuples barbares, sans écoles obligatoires. Le soupçon lui vint par maint passage, par mainte allusion des Anciens, que Rome parlait deux langues. Il se mit à l'ouvrage, et ce ne fut pas œuvre facile de remettre sur ses pieds le langage populaire, le latin commercial. Les textes, évidemment, ne fourmillaient pas. Il fallut fouiller les cendres d'Herculanum et de Pompéi. Malgré tout, le but fut atteint et il se trouva que le latin populaire était la langue la plus simple, la plus facile du monde.

Cette langue universelle, ayant subi l'épreuve décisive de dix siècles d'usage, est d'une facilité telle qu'un élève de sixième l'écrit couramment et peut la lire comme sa langue maternelle. Quiconque a

retenu quelques bribes de latin, sans avoir trop oublié la déclinaison et la conjugaison, peut, grâce au livre du docteur Colombo, écrire à l'instant même en latin commercial. Il suffit d'employer les cas suivant leur fonctions (sujet ou compléments). A noter que dix millions de personnes, éparses dans le monde entier, l'élite des nations, sachant plus ou moins de latin, sont à même d'écrire incontinent en latin commercial, à le parler si l'on veut. Il n'est besoin que d'adopter la prononciation italienne, et, en ce point, pas d'hésitation raisonnable entre Rome et Paris.

Pour quiconque ne regarde pas le monde par le trou d'une serrure, la question d'une langue internationale est posée. Elle se résoudra fatalement.

Au milieu des essais plus ou moins heureux qui, récemment, ont été tentés, il est juste de reconnaître que le latin commercial mérite une place à part. Notons, en terminant, que le latin commercial ne le cède au littéraire ni en force ni en concision : c'est la langue télégraphique par excellence. Tous ces avantages réunis permettent de regarder le latin commercial, non comme une utopie, mais comme la vraie langue universelle appelée, dans peu d'années, à rendre d'immenses services. L.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (7e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. M. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison d'octobre :

L'imagination dans l'hypnose (Mgr E. Méric) — Louis XVII et Jean III (Le Normant des Varannes) — La science et le surnaturel (M. de L. V.) — Discours annuel du président de la société de Recherches psychiques de Londres (*suite*) (O. Lodge) — Le vertige de la locomotion (D<sup>r</sup> Le Mesnant des Chesnais) — Le démonisme (*fin*) — Les propos scientifiques du D<sup>r</sup> Bérillon (C. V.) — Variétés.

### Le portrait de Pie X

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la *Société de Propagande artistique* vient de mettre en vente le fac-simile parfait, en couleurs à l'huile et sur toile, du beau portrait de Pie X qui a été fait récemment à Rome, à l'Académie de France, par un artiste grand prix de Rome. Le tableau porte les armes pontificales et la signature du Souverain Pontife. C'est le seul portrait authentique, croyons-nous, qui existe en couleur. Ces portraits très décoratifs mesurent 60 centimètres sur 44 ; ils peuvent être demandés en toute confiance ; Prix pour la propagande : 5 fr. (au lieu de 10) ; les cinq : 23 fr. Les envois sont franco poste (France et Étranger) contre mandat. Ecrire à la *Société de Propagande Artistique*, 87 bis, rue Blomet, Paris. (Catalogue gratis). — A la même Société *Belles images* pour Noël et le Jour de l'an à 5 fr. le cent, choix varié.